

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
COMMUNE DE SOLEILHAS

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Soleilhas, dûment convoqué le 14 mars 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LOMBARD, Maire. A été désigné Secrétaire de séance : Monsieur Alain BOUROT, 1er Adjoint.

Étaient présents ou représentés 10 conseillers :

Présents (8) : Jean-Pierre LOMBARD, Karine COSSU, François GONDRAN, Christine SIMONETTI, Sarafina NIFENECKER, Vincent MARIA, Alain BOUROT, Sabine CRESP,

Excusés avec pouvoir (2) : Maxime LEGRAND a donné son pouvoir à Vincent MARIA, Pascal FLEURY a donné son pouvoir à François GONDRAN,

Absents ou excusés (1) : Laurent CHABAUD.

- Approbation du Procès-verbal du 21 Février 2025 : approuvé à l'unanimité
- Délibérations :

1. Vote du compte de gestion M57, exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
2. Vote du compte administratif M57, exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
3. Affectation de résultats M57, exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
4. Vote du taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2025	Approuvée à l'unanimité
5. Vote du budget primitif M57, exercice 2025	Approuvée à l'unanimité
6. Mise en place d'un groupement de commande permanent entre les communes et l'intercommunalité (exemple vérification PEI 2025)	Refusée : Pour 0, Contre 7, Abstentions 3

Les délibérations complètes sont consultables en mairie. Le procès-verbal sera publié après approbation lors du prochain conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,
ALAIN BOUROT, 1^{er} adjoint

Le Maire de Soleilhas,
Jean-Pierre LOMBARD

